



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ZEP

Question écrite n° 116254

Texte de la question

M. Jean-Claude Perez appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation du collège Émile Alain à Carcassonne (Aude). Dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée scolaire et de la mise en oeuvre pour notre académie du programme « Ambition réussite » qu'il a initié, les personnels enseignants et de direction ont été informés du projet de sortie de leur établissement du dispositif ZEP/REP dès 2007. Face à ce retrait inexplicable, les personnels comme les familles concernés expriment leur refus d'une diminution des moyens supplémentaires consacrés aux structures scolaires du quartier du Viguié qui ont, durant toutes ces années, largement fait la preuve de leur pertinence et de leur efficacité. Cette régression est d'autant moins acceptable que les conditions ayant prévalu au classement en zone d'éducation prioritaire demeurent et que ce quartier vient d'être inclus dans le nouveau dispositif du contrat urbain de cohésion sociale. Aussi, cette décision parfaitement scandaleuse ne manquera pas, si elle était maintenue, d'entraîner une importante détérioration des conditions d'enseignement par les suppressions de postes qu'elle va générer et l'augmentation du nombre d'élèves par classe. Les conditions de la réussite éducative et sociale pour le quartier du Viguié ne seront alors plus réunies et il dénonce, comme l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire, la logique strictement comptable qui a présidé à une telle décision. En conséquence et compte tenu de la nécessaire préservation de l'équilibre social pour ce quartier de Carcassonne, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les dispositions, hautement souhaitables, qu'il entend prendre pour revenir sur ce projet de retrait de l'établissement précité du réseau de l'éducation prioritaire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Perez](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116254

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 472